



le Fonds Houtman

RAPPORT ANNUEL
2025

Table des matières

LES MISSIONS DU FONDS HOUTMAN	3
LE FONDS HOUTMAN EN 2025 : EN BREF	3
LA COMPOSITION DU FONDS HOUTMAN	4
LE FONCTIONNEMENT DU FONDS HOUTMAN	5
LES ACTIONS ET RECHERCHES-ACTIONS EN 2025	5
Harcèlement en accueil extrascolaire	5
Enfants, jeunes et résilience	7
Violences au sein du couple / Les enfants en souffrance	10
LES ÉVÉNEMENTS DU FONDS HOUTMAN EN 2025.....	12
Cérémonie de remise des Prix Herman Houtman 2025.....	12
Colloque « Résilience et santé mentale des enfants et des jeunes »	12
LES CAHIERS DU FONDS HOUTMAN EN 2025.....	14
LES AIDES PONCTUELLES ACCORDÉES EN 2025	15
CONTACTS	16

RAPPEL : LES MISSIONS DU FONDS HOUTMAN

Né en 1989 à la suite du legs de feu Herman Houtman, le Fonds Houtman a pour vocation première de soutenir et d'accompagner des actions et des recherches-actions dans le champ de l'enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est administré au sein de l'ONE par un Comité de Gestion composé de : trois représentantes du Conseil d'Administration de l'ONE, un représentant de la famille du légataire, trois expertes des questions de l'enfance désignées par les universités complètes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (UCLouvain, ULB et ULiège), une représentante du Fonds de la Recherche Scientifique

(F.R.S.-FNRS), une représentante du Conseil Scientifique de l'ONE, une représentante de la Direction Recherche et Développement de l'ONE, un Conseiller médical et une Administratrice Générale. Pour la composition actuelle du Comité : <https://www.fonds-houtman.be/qui-sommes-nous/comite-de-gestion/>.

LE FONDS HOUTMAN EN 2025 : EN BREF

En 2025, 3 grandes thématiques ont été soutenues, ainsi que 10 équipes.

Parmi ces équipes et projets :

- 8 projets « **Enfants, jeunes et résilience : vers une société plus inclusive et solidaire !** », qui se poursuivent et s'achèvent (le dernier en septembre 2025) ; le colloque clôturant ces projets a lieu le 14 novembre 2025 ;

- 1 recherche « **Harcèlement en accueil extrascolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles** », qui est en cours jusqu'à fin avril 2026 ;

- 1 projet « **Violences au sein du couple – Les enfants en souffrance** », qui se poursuit jusqu'à fin décembre 2026.

Une quatrième thématique est travaillée en 2025, mais l'appel à projets ne paraîtra qu'en début 2026 : « **Enfants et jeunes en contexte de polycrises : soutenir le pouvoir d'agir et reconnaître les émotions** ».

En 2025, le Fonds Houtman a aussi organisé 2 événements :

Le **23 avril 2025**, au Théâtre Le Manège, à Mons, les **Prix Herman Houtman** ont récompensé, parmi **vingt-sept groupes d'enfants et de jeunes** ayant remis une candidature, **dix groupes**, qui ont vu leur court-métrage projeté lors de la cérémonie (à ce sujet, voir aussi le rapport 2025 « **ONE en actions** »). Le sujet de ces courts-métrages ?

« **Ce que nous voulons dire au monde, avec nos smartphones** ». L'événement a rassemblé plus de trois cents personnes, dont environ cent cinquante enfants et jeunes.

Pour rappel, à l'occasion des 35 ans du Fonds, en 2024, un appel à candidatures pour un Prix original avait été lancé, Prix destiné à récompenser pour la première fois des courts-métrages réalisés directement par des groupes d'enfants et/ou d'adolescents, soutenus dans le cadre de leur démarche par des acteurs de terrain. Tous les détails sur ces Prix exceptionnels : <https://www.fonds-houtman.be/prix/prix-2025/>.

Le **14 novembre 2025**, à la Bourse de Namur, le colloque « **Résilience et santé mentale des enfants et des jeunes : un enjeu collectif** ». Ce colloque, aboutissement des 8 projets « Résilience », a rassemblé environ deux cent quarante personnes. Il s'est composé d'une conférence en séance plénière, de nombreux ateliers et d'une conférence gesticulée. Détails de cette journée sur : <https://www.fonds-houtman.be/ressources/enfants-jeunes-et-resilience-outils/>.

Les **subsidés de fin d'année 2025** ont permis à près de **deux mille trente-cinq enfants** et à leur famille résidant en maison d'accueil, dans des centres pour demandeurs d'asile, ou des enfants généralement confrontés à des situations de précarité, de participer à des activités culturelles et ludiques lors des fêtes de fin d'année.

Le Fonds a poursuivi cette année sa collaboration avec l'**ASBL Clowns Sans Frontières** pour une dizaine de spectacles réalisés au sein des centres d'accueil, mais a aussi collaboré avec l'**ASBL ReMuA** (Réseau de Musiciens-intervenants en Ateliers). La collaboration avec ReMuA a permis notamment aux enfants et familles des centres Fedasil de Molenbeek, de Bordet et de Woluwe-Saint-Pierre d'assister à un spectacle musical interprété par les jeunes musiciens du ReMuA Young Orchestra, en collaboration avec le Zenne Quartet. Ce spectacle a été accueilli par la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek. En dehors de ces subsides, des aides ponctuelles ont été octroyées à **4 associations**.

Deux Cahiers du Fonds Houtman ont été publiés en 2025 : le n°36 en février 2025, sur le thème du soutien à la parentalité, et le n°37 en novembre 2025, consacré au deuxième volet des projets « **Résilience** » (4 projets sur 8), qui paraît pour le colloque. A consulter sur : <https://www.fonds-houtman.be/les-cahiers-du-fonds/>.

Le détail des projets et actions 2025 est exposé dans les pages qui suivent.

LA COMPOSITION DU FONDS HOUTMAN

Le Comité de Gestion du Fonds se compose au 31 décembre 2025 des membres suivants :

Paulien Knaepen

Présidente du Comité de Gestion, Représentante du Conseil d'Administration de l'ONE

Marie-Christine Mauroy

Administratrice Générale du Fonds Houtman

Benoît Van der Meerschen

Vice-Président du Fonds, représentant de la famille de Herman Houtman

Catherine Lemaître

Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'ONE

Baptiste Meur

Représentant du Conseil d'Administration de l'ONE

Christine Bonnier

Pédiatre, Professeure représentant l'UCLouvain

Arnaud Destrebecqz

Psychologue, Professeur représentant l'ULB

Elodie Razy

Anthropologue, Professeure représentant l'ULiège

Florence Delmotte

Politologue, maîtresse de recherche, représentant le Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS)

Geneviève Bazier

Expert ONE, Psychologue représentant la Direction Recherche et Développement de l'ONE

Jacques Lombet

Expert ONE, Conseiller Pédiatre

Myriam Sommer

Expert ONE, Sociologue représentant le Conseil scientifique de l'ONE



© Fonds Houtman (ONE) – Claudia Camut, lors de la cérémonie de remise des Prix Herman Houtman, en avril 2025.

Claudia Camut, qui exerçait le mandat de Présidente du Fonds Houtman depuis 2014, a quitté la Présidence en septembre 2025. Un hommage lui a été rendu lors de la cérémonie de remise des Prix 2025, et le passage de flambeau officiel avec Paulien Knaepen s'est déroulé lors du colloque 2025 du Fonds. Claudia Camut y a été remerciée pour son engagement sans faille dans le respect des valeurs du Fonds Houtman, sa grande rigueur intellectuelle, et sa très grande disponibilité.

LE FONCTIONNEMENT DU FONDS HOUTMAN

Le Fonds Houtman travaille sur base d'appels à projets sur des thèmes spécifiques proposés, discutés et sélectionnés annuellement par son Comité de Gestion.

Un Comité d'Accompagnement est mis en place pour chaque thème. Son rôle principal est le contrôle global de la démarche, du respect du cahier des charges et de la bonne utilisation des fonds, mais le Comité d'Accompagnement est aussi un lieu de ressources, un lieu de rencontre et d'échange pour les acteurs. Enfin, à l'issue des travaux, il peut aussi orienter et participer à l'exploitation des résultats.

Les actions et recherches-actions promues sont subsidiées pour une durée maximale de deux ans. Un prolongement et/ou un soutien complémentaire peuvent être obtenus à titre exceptionnel si les résultats le justifient et sont porteurs. Le budget global consacré annuellement au soutien d'actions et de recherches-actions résulte de la bonne gestion du patrimoine du Fonds.

En 2025, 3 grandes thématiques sont soutenues par le Fonds Houtman, au travers de 10 actions et recherches-actions/équipes.

Parmi les actions et recherches, des projets hors appels à candidatures et hors thèmes sélectionnés par le Fonds peuvent bénéficier d'un soutien, pour autant que la couverture budgétaire soit modeste et qu'il s'agisse de demandes ponctuelles. C'est sur le budget des aides ponctuelles que sont octroyés par exemple chaque année, depuis 2006, des « subsides de fin d'année » aux enfants et jeunes en difficulté. Ces aides – qui ont aujourd'hui pris la forme d'activités artistiques et culturelles, de spectacles – s'adressent en priorité aux institutions œuvrant en Fédération Wallonie-Bruxelles et dont les besoins sont les plus urgents. En 2025, environ 2.035 enfants ont pu être touchés dans ce cadre.

LES ACTIONS ET RECHERCHES-ACTIONS EN 2025

« HARCÈLEMENT EN ACCUEIL EXTRASCOLAIRE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES » (APPEL 2024)

*Pages sur notre site : <https://www.fonds-houtman.be/thematiques/le-harcèlement/> et <https://www.fonds-houtman.be/budgets-collaboratifs-en-faveur-de-lenfance-en-difficulte-projet-retenue/>.

En mars 2024, le Fonds Houtman a lancé un appel à candidatures sur le thème du harcèlement en accueil extrascolaire, en collaboration avec la Direction Accueil Temps Libre de l'ONE et l'Observatoire du climat scolaire.



Le harcèlement est « un processus relationnel marqué par un déséquilibre de pouvoir, une intentionnalité, une répétition dans le temps et une souffrance de la victime. Il prend souvent place dans un cadre collectif, où la dynamique de groupe et les réactions – ou l'inaction – des témoins jouent un rôle déterminant dans l'évolution de la situation. » Source : Messaoudi, F., Rasson, A.-C., & D'Haese, M. (2026). Recherche exploratoire sur le harcèlement en extrascolaire : Rapport final. CODE, avril 2026, p. 14. Cette définition consensuelle issue de textes institutionnels reprend différents critères habituellement retenus (ex. : volonté de nuire, intentionnalité, répétitivité) qui font l'objet de débats dans la littérature, ce qui montre la complexité du phénomène et de sa compréhension.

À travers cet appel, le Fonds souhaitait soutenir la réalisation d'une recherche exploratoire permettant d'aboutir à des recommandations pour la prise en charge du harcèlement dans le cadre extrascolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette recherche exploratoire avait pour but de faire un état des lieux de la perception du phénomène de harcèlement dans l'extrascolaire et d'identifier un maximum des initiatives déjà mises en place pour y remédier,

ainsi que les freins et difficultés propres aux lieux d'accueil extrascolaire. À l'issue de cette recherche exploratoire, et en fonction de ses résultats, un second appel à projets pourrait voir le jour et déboucher sur le soutien d'actions de terrain diversifiées. Par le biais de cette recherche, le Fonds Houtman souhaite également voir émerger une définition claire du harcèlement, en le différenciant des conflits entre élèves, et en précisant/examinant le rôle du climat scolaire.

L'accueil des enfants durant le temps libre (dit « Accueil Temps Libre » ou « ATL ») renvoie au 3^e lieu de vie de l'enfant, en dehors du temps scolaire et de la famille. Il s'agit de l'accueil collectif d'enfants ou de jeunes pour des activités qui peuvent relever du sport, de la culture, des mouvements de jeunesse, des plaines de vacances, etc.

La partie de l'accueil temps libre qui relève des compétences de l'ONE est subdivisée en trois secteurs :

- Les centres de vacances ;
- Les écoles de devoirs ;
- L'accueil extrascolaire.

Ce dernier est régi par le décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire.

L'accueil extrascolaire concerne essentiellement l'accueil en période scolaire, avant et après les cours, d'enfants qui fréquentent l'enseignement maternel et primaire. Il a souvent lieu dans l'école même, mais il est parfois organisé en dehors des bâtiments scolaires ou de façon centralisée pour plusieurs écoles. L'ONE agréée, subventionne, contrôle et accompagne les opérateurs d'accueil extrascolaire. En 2022, il existait 2.490 lieux d'accueil extrascolaire agréés, c'est-à-dire une grande majorité des lieux d'accueil². Les responsables de projet encadrent les accueillantes extrascolaires autour d'un projet d'accueil extrascolaire qui doit être conforme au Code de qualité de l'accueil. Les responsables et les accueillantes³ doivent disposer d'un titre qualifiant pour la fonction. Les opérateurs d'accueil extrascolaire agréés font partie d'un programme de coordination locale pour l'enfance (programme CLE), piloté au niveau communal par la coordinatrice ATL et la commission communale de l'accueil (CCA).

Le secteur de l'accueil extrascolaire manque souvent de reconnaissance, que ce soit de la part des familles ou des acteurs de l'enseignement. Globalement, les statuts des accueillantes sont précaires et les conditions de travail diminuent l'attractivité de la fonction. Il y a une méconnaissance de la fonction des accueillantes : leur rôle éducatif auprès des enfants est minimisé. Pourtant, elles jouent un rôle essentiel dans le développement de l'enfant. Le temps passé par les enfants en accueil extrascolaire est à considérer avec attention, particulièrement sur la question du harcèlement, qui traverse les différents temps de la journée de l'enfant (familial, scolaire, extrascolaire).

C'est l'équipe de la **CODE, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant**, qui a été retenue pour son projet « **Recherche exploratoire sur le harcèlement des enfants en accueil extrascolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles** ». L'équipe est composée de Marie D'Haese, psychopédagogue ; Anne-Catherine Rasson, juriste ; et Fadoua Messaoudi, sociologue ; ce qui permet des regards croisés.

Les objectifs de cette recherche exploratoire qualitative en FWB sont de :

- Faire un état des lieux de la perception du phénomène de harcèlement en accueil extrascolaire ;
- Identifier un maximum d'initiatives mises en place pour y remédier ainsi que les freins et difficultés propres aux lieux d'accueil extrascolaire ;
- Fournir des livrables : une revue de la littérature, une enquête et des recommandations.

AES => Accueillant.e.s ExtraScolaire.s

L'échantillon de cette recherche se compose ainsi :

1. **Entretiens semi-directifs** : 30 accueillantes extrascolaires, responsables de projet d'accueil, coordinateur ATL, directeurs d'école. L'objectif est de comprendre les représentations et pratiques des AES face aux conflits et harcèlement.
2. **Focus Groupes** : 34 AES rencontrés au sein de 4 focus groupes à Molenbeek. L'objectif est d'analyser les pratiques concrètes et la dynamique collective face aux conflits et harcèlement.
3. **Analyse de textes règlementaires et institutionnels** : référentiel de l'accueil extrascolaire. Avec pour objectif de comprendre le cadre prescriptif et les attentes sociales envers les AES.
4. **Ateliers enfants** : Rencontre avec 58 enfants entre 7 et 13 ans au sein de 4 focus groupes. L'objectif est de donner une place à la parole des enfants concernant l'accueil extrascolaire.



2 À noter que le décret est incitatif et qu'un opérateur d'accueil n'est pas obligé de demander l'agrément pour pouvoir organiser un accueil extrascolaire.

3 Emploi du féminin car la grande majorité des accueillants sont des femmes.

Cette recherche a permis une collaboration entre le Fonds Houtman, le service ATL de l'ONE et l'Observatoire du climat scolaire dans le cadre du Comité d'Accompagnement de la recherche. Des représentantes de Badje (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance), de la FILE (Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance) et la FFEDD (Fédération francophone des Ecoles de Devoirs) ont également pris part au suivi de la recherche.

La recherche a démarré en janvier 2025 et est en cours jusqu'à fin mars 2026. Budget global : 60.000 €.

Pour rappel, une autre recherche sur **le harcèlement scolaire** a été soutenue durant une année (2024) par le Fonds Houtman dans le cadre d'un appel spécifique « **Budgets collaboratifs en faveur de l'enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles** » (appel 2023). Cette recherche, intitulée « **Le harcèlement scolaire : comparaison et évaluation de l'efficacité de méthodes d'intervention** », menée par **Adélaïde Blavier**, Promotrice du projet, Directrice du Centre d'Expertise en Psychotraumatisme et Psychologie Légale de l'ULiège, et **Juliette Destiné**, Co-Promotrice et chercheuse à la Faculté de Psychologie, est toujours en cours en 2025.

La partie de la recherche financée par le Fonds Houtman s'est achevée fin octobre 2024. Les résultats ne seront diffusés que lorsque la recherche sera terminée.

Le but de cette recherche est d'évaluer deux méthodes d'intervention très répandues en Fédération Wallonie-Bruxelles : la méthode de la préoccupation partagée et la méthode systémique et stratégique de Palo Alto.

La méthode de la préoccupation partagée consiste en une intervention au niveau du groupe (harceleurs et témoins), et a pour objectif de faire naître la préoccupation et l'empathie du groupe envers la victime, afin qu'elle se sente mieux. La méthode systémique et stratégique de Palo Alto est une intervention uniquement auprès de la victime et a pour but de développer les compétences sociales de la victime pour qu'elle puisse se défendre seule.

« ENFANTS, JEUNES ET RÉSILIENCE : VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE ET SOLIDAIRE » (APPEL 2022)

*Pages sur notre site : <https://www.fonds-houtman.be/thematiques/enfants-jeunes-et-resilience/> et <https://www.fonds-houtman.be/ressources/enfants-jeunes-et-resilience-outils/>

Au printemps 2022, le Fonds Houtman lançait l'appel à projets « **Enfants, jeunes et résilience : vers une société plus inclusive et solidaire !** ». Parmi les **119 candidatures reçues**, **8 projets** ont été sélectionnés fin 2022, pour démarrer en janvier 2023. Les voici ci-dessous :

- Les brise-lames – par l'ASBL Le Zet/Compagnie Jeunes Publics ; **ce projet s'est clôturé en octobre 2023** ;
- Voix d'adolescents, une chorale « extraordinaire » de jeunes en situation de handicap – par l'ASBL Chorales Equinox ; **ce projet s'est clôturé en décembre 2023** ;

- Des jeunes ayant connu la rupture/le décrochage scolaire nous accompagnent, en cocréation, à accompagner des jeunes vulnérables, défavorisés, à se réaccrocher, trouver une perspective et redevenir acteurs de leur vie à la suite de la pandémie – par l'ASBL Odyssée ; **ce projet s'est clôturé en juin 2024** ;
- Le laboratoire des liens – par Le Forum – Bruxelles contre les inégalités ; **ce projet s'est clôturé en novembre 2024** ;
- Un jeune pour un jeune – par l'Hôpital Psychiatrique CUP La Clairière (Vivalia/Pavillon des adolescents) ; **ce projet s'est clôturé en décembre 2024** ;
- Tribunal des préjugés – par l'ASBL Nighthawks ; **ce projet s'est clôturé en décembre 2024** ;
- Prendre soin des premiers liens en contexte de précarité : développer des relations sécurisées pour favoriser la résilience, l'apport du collectif – par APALEM-Seconde Peau ASBL ; **ce projet s'est clôturé en janvier 2025** ;
- Mineurs exilés, jeunes engagés – par l'ASBL Passerelle ; **ce projet s'est clôturé en septembre 2025**.

Fin 2024, 6 étaient clôturés : ils sont décrits dans notre rapport annuel 2024 (<https://www.fonds-houtman.be/qui-sommes-nous/rapports-annuels-du-fonds/>). Deux se sont clôturés en 2025 (décrits ci-dessous). Un colloque a aussi eu lieu en novembre 2025 ; il est également détaillé plus bas.

PRENDRE SOIN DES PREMIERS LIENS EN CONTEXTE DE PRÉCARITÉ : DÉVELOPPER DES RELATIONS SÉCURISÉES POUR FAVORISER LA RÉSILIENCE, L'APPORT DU COLLECTIF – PAR APALEM-SECONDE PEAU ASBL (PROJET CLÔTURÉ EN JANVIER 2025)

L'ASBL APALEM-Seconde Peau existe depuis 30 ans et intervient dans l'accompagnement à la parentalité autour de la périnatalité. Elle s'adresse à un public aux prises avec des vulnérabilités multiples qui altèrent les capacités des parents à pouvoir être suffisamment attentifs aux besoins de leur enfant. Ses spécificités sont des interventions précoces et durables au sein de familles vulnérables ; un impact possible sur le développement de l'enfant, le lien parents-enfant et les compétences parentales ; le tout en tissant un lien collaboratif, en mettant au centre le lien parents-enfant.

En 2010, dans le cadre de son thème « Pauvretés, enfances, familles » (<https://www.fonds-houtman.be/thematiques/pauvretes-enfances-familles/>), le Fonds Houtman avait été le premier subventionneur d'un projet développé sur deux axes : le soutien à la parentalité auprès des familles très vulnérables, et la création des mises en réseau formatives (MRF).

Depuis janvier 2023, ce nouveau projet consiste à développer des interventions en s'appuyant sur le collectif avec pour but de favoriser l'ouverture et la participation des familles en situation de précarité et d'isolement. En effet, les familles avec lesquelles travaille l'équipe sont en rupture de liens et leur rapport aux autres est compliqué. Jusqu'à présent, APALEM-Seconde Peau s'était plutôt centré sur le suivi individuel de ces familles. Le but est d'amener un public fragilisé vers des activités collectives.

Le projet est donc parti de l'accompagnement individuel à domicile des familles très précarisées, pour qui l'ouverture vers l'extérieur est difficile, et l'équipe a tenté d'organiser des activités collectives au sein de l'association. Elles ont été réalisées ponctuellement car c'est assez difficile sur le moyen ou long terme. L'équipe a souhaité comprendre les freins.

Les multiples objectifs sont :

- Ouvrir ces familles vulnérables à la participation à des activités collectives visant le développement de leur enfant et, par ce biais aussi, la socialisation, tant des enfants que des parents ;
- Amener du bien-être et de la résilience chez les parents, pour le bien-être de l'enfant.

Concrètement, il faut créer du lien avec les familles. Il y a un gros travail d'accroche pour pouvoir entrer en relation avec elles. Elles viennent de temps en temps au local et rencontrent progressivement d'autres familles. Le but est qu'elles aillent vers l'extérieur et pas seulement dans les locaux de l'équipe afin de créer du lien entre les parents. L'équipe part des familles qu'elle accompagne et de leurs besoins pour cocréer le processus, en établissant des partenariats avec d'autres services à partir des besoins des familles.

Selon Mme Fernandez, coordinatrice et psychomotricienne, les enjeux et défis du collectif sont :

- La mobilisation des familles : les convaincre de l'intérêt du collectif, de l'intérêt de faire sortir l'enfant du domicile, qu'elles puissent comprendre que le collectif n'est pas que l'école ;
- La présence de l'intervenant : cela se passe toujours mieux si l'intervenant du domicile est présent lors des moments collectifs ;
- L'importance des débriefings : il est essentiel de revenir sur le vécu du collectif avec les familles ;
- Evaluer, s'ajuster, rester motivé.

Bruno Fohn, coordinateur de l'équipe, essaie également de structurer, de créer une méthode qui pourrait être bénéfique à d'autres, comprendre comment penser le processus pour avoir des participants ?

Durant les deux années de ce projet, l'équipe a expérimenté trois approches collectives différentes :

- Des activités internes avec exclusivement des parents suivis par Seconde Peau, dans leurs locaux ;
- Des activités externes organisées avec des partenaires et ouvertes à des familles d'horizons divers ;
- Des activités au sein de lieux de consultation ONE pour enfants, organisées en concertation avec la PEP's et le médecin de la consultation, où des parents suivis par Seconde Peau peuvent participer parce qu'il s'agit de leur consultation habituelle, ainsi que d'autres parents présents à ce moment-là, ou invités spécifiquement par la PEP's.

Le projet s'est achevé en janvier 2025 mais se poursuit en s'inscrivant dans le projet plus global de la « **Maison**

des 1.000 jours ». Ce dernier s'étend sur une période plus longue (2026-2056) et devrait aboutir à un centre d'expertise multifacettes autour de la périnatalité.

« MINEURS EXILÉS, JEUNES ENGAGÉS » – PAR L'ASBL PASSERELLE (PROJET CLÔTURÉ EN SEPTEMBRE 2025)

Les objectifs principaux de ce projet étaient les suivants :

1. Mener des actions solidaires avec une équipe de jeunes volontaires âgés de 15 à 26 ans, dans un nombre non exhaustif de domaines tels que l'aide aux SDF, aux primo-arrivants, aux personnes âgées ou dans le domaine de la petite enfance ;
2. Mener un projet intergénérationnel avec une dimension numérique ; projet commencé à la maison de repos Saphir à Laeken ;
3. Former une équipe de jeunes à différents outils et techniques d'intelligence collective, à la communication interculturelle et à la relation d'aide ; ces formations se dérouleront au cours de week-ends en résidentiel ;
4. Mener un projet de tutorat entre les jeunes qui sont arrivés en Belgique depuis quelques années et les familles nouvellement arrivées, pour les accueillir et leur permettre de s'orienter dans leur nouvel environnement, pour lutter contre le non-recours aux droits et développer un maillage social ;
5. Initialement, la rédaction d'un « Guide de survie à Bruxelles pour nouveaux arrivants » en plusieurs langues, mis en page et traduit par les jeunes impliqués dans le projet ; cependant, en raison de l'évolution du projet, c'est un documentaire vidéo de 40 minutes qui a été réalisé (<https://cvb.be/fr/films/immersion>).

Au départ de l'Institut technique Cardinal Mercier de Schaerbeek, l'objectif de l'équipe était d'intégrer leurs élèves, des jeunes de 15 à 22 ans, souvent des primo-arrivants venant de pays très variés (Brésil, Syrie, Maroc, Libye...), et des jeunes issus des quartiers les plus défavorisés de Bruxelles, en leur donnant l'opportunité de mener des actions solidaires. L'équipe les a aidés à monter les projets qui les intéressaient et leur a apporté la formation nécessaire. L'idée était aussi que ces jeunes deviennent des tuteurs de résilience pour d'autres.

Parmi les objectifs du projet : mener des actions solidaires avec une équipe de jeunes volontaires, dans différents domaines tels que l'aide aux SDF, aux primo-arrivants, aux personnes âgées ou dans le domaine de la petite enfance.

Les jeunes ont notamment travaillé avec DoucheFLUX, une ASBL qui permet à un public de personnes sans domicile fixe de prendre une douche et de laver leurs vêtements, mais il y a aussi d'autres activités. Rapidement, les élèves se sont impliqués tous les samedis. Ces jeunes eux-mêmes sont défavorisés mais ils se rendent disponibles. Ils n'ont pas beaucoup de connaissances ici et apprécient de se rendre utile, et de ne pas seulement être des bénéficiaires. Ce projet vise à la fois au développement d'une citoyenneté active chez les jeunes, ainsi qu'à leur épanouissement et leur autonomisation.

L'équipe de Passerelle a aussi décidé de développer l'aspect « formation », en formant une équipe de jeunes à différents outils et techniques d'intelligence collective, à la communication interculturelle et à la relation d'aide.

Ces jeunes ont des connaissances dans d'autres langues et vont également mener un projet de tutorat entre les jeunes qui sont arrivés en Belgique depuis quelques années et les familles nouvellement arrivées, pour les accueillir et leur permettre de s'orienter dans leur nouvel environnement, pour lutter contre le non-recours aux droits et développer un maillage social. L'équipe a notamment renforcé sa collaboration avec le centre MENA de Schaerbeek. Les jeunes qui sont arrivés depuis plus longtemps accompagnent les nouveaux venus.



© ASBL Passerelle.

Un documentaire de 40 minutes a également été réalisé par l'équipe avec les jeunes impliqués dans le projet. **Ce documentaire**, intitulé « **Immersion** », donne la parole aux jeunes et se veut aussi un outil à destination des adultes qui gravitent autour d'eux (enseignants, directions d'école, assistants sociaux des CPAS, tuteurs, décideurs politiques, etc.).



Réalisé par Katia Kissina & Marie-Ange Veyckemans
BE | 2024 | VO FR ST EN | 39'

Il est accompagné d'un guide pédagogique qui permet d'aller plus loin et de transmettre des références théoriques. L'équipe a déjà pu présenter ce documentaire lors de diverses formations (dans des écoles, lors de formations pour tuteurs de MENA), et il a été diffusé à plusieurs reprises

sur BX1. Ce guide est disponible sur la page : <https://www.fonds-houtman.be/ressources/enfants-jeunes-et-resilience-outils/>

Pour aller davantage vers les jeunes les plus vulnérables et inaccessibles (souvent infra-scolarisés), l'équipe a privilégié par la suite des activités moins « confrontantes » et organisées dans un cadre plus sécurisant. Passerelle a, par exemple, organisé des activités récréatives pour les enfants des centres MENA et les enfants de milieux précarisés connus via l'école, et elle a embauché les adolescents comme animateurs lors de ces activités. Elle a progressivement renforcé l'axe « tutorat » entre des jeunes qui vivent en Belgique depuis quelques années et des jeunes nouvellement arrivés. Ce projet a permis de valoriser à la fois leur langue maternelle et leurs progrès en français. En effet, les jeunes qui sont en Belgique depuis un ou deux ans ont souvent le sentiment que leur niveau de français reste très inférieur à ce qu'on attend d'eux, mais dans la situation de tutorat, ils réalisent qu'ils ont déjà engrangé des connaissances qu'ils peuvent partager.

Au terme du projet soutenu par le Fonds, l'équipe a finalisé le montage d'un deuxième documentaire, axé cette fois sur les classes d'alphabétisation qui accueillent des jeunes qui découvrent l'école à l'adolescence. Ce deuxième film est une réponse au premier, et a été construit à partir des réalisations du premier.

Selon l'équipe de Passerelle, le premier film contenait un biais, en y présentant les jeunes qui ont « performé ». Cela ne représentait qu'une partie de la réalité. L'équipe l'a complété d'un second volet qui ouvre cette fois le champ aux jeunes qui n'y arrivent pas, ou plus difficilement.

Dans ce second documentaire, l'accent est mis sur ces jeunes-là et sur les réussites autres que scolaires ou financières. Il s'agit de jeunes parfois arrivés ici analphabètes et qui deviennent autonomes quelques années plus tard. Le chemin qu'ils parcourent est énorme.

Les résultats engrangés à la suite de ce projet sont les suivants :

- Les jeunes que l'ASBL a pu inclure dans ses activités en ont clairement tiré un bénéfice individuel. Le projet a réduit leur sentiment d'isolement, a renforcé leur confiance en eux et leur a montré que, malgré les expériences de violence traversées, ils étaient toujours capables de faire preuve d'empathie et de prendre soin d'autrui.
- Les deux documentaires réalisés au cours du projet, en lieu et place du guide de survie, ont été pour les jeunes l'occasion de prendre la parole, et pour l'équipe l'occasion de rédiger des guides pédagogiques dans lesquels elle a pu présenter les références théoriques engrangées au fil du temps.
- Le projet a permis à l'équipe de rencontrer de nombreux acteurs impliqués dans l'accueil des primo-arrivants, qu'il s'agisse du secteur associatif, du monde de l'enseignement, des tuteurs ou des centres. Ce projet a renforcé le réseau de partenaires déjà existant et a créé une belle dynamique de collaboration avec de nouveaux intervenants.

- L'institution qui a le plus été impactée par l'action a été le propre établissement scolaire des deux enseignants (l'Institut technique Cardinal Mercier de Schaerbeek). En effet, même si les activités étaient ouvertes à tous les jeunes des centres avec lesquels ils collaborent, ils ont eu davantage d'occasions de travailler l'ancrage avec les jeunes croisés au quotidien dans l'école. L'équipe a pu maintenir le lien, même lors des périodes de grande fragilité psychologique. Sans la médiation de l'école, elle aurait perdu rapidement les adolescents en situation de détresse. De nombreux collègues ont aussi accompagné bénévolement lors des activités organisées pendant les congés scolaires, ce qui leur a permis de découvrir une autre facette des jeunes et d'être sensibilisés aux difficultés qu'ils rencontrent.

Ce projet s'est achevé en septembre 2025.

« VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE – LES ENFANTS EN SOUFFRANCE », MODULES DE SENSIBILISATION (2018-2020-2025)

*Pages sur notre site : <https://www.fonds-houtman.be/thematiques/violence-au-sein-du-couple/> et <https://www.fonds-houtman.be/ressources/violences-au-sein-du-couple-outils/>

Le référentiel « Violences au sein du couple – Les enfants en souffrance. Comment détecter ? Comment accompagner ? Comment orienter ? » paraissait en 2017, à la suite des importantes recherches menées sur le thème « L'impact des violences conjugales sur l'enfant de moins de 4 ans et dès la période anténatale ».



Pour rappel, ce référentiel se présente en **2 tomes** : des **repères théoriques et cliniques** et des **outils d'aide à la pratique**. Il se base sur la méthodologie suivante :

- Une revue systématique de la littérature relative aux impacts des violences conjugales sur la santé des personnes concernées et aux interventions efficaces en la matière ;
- L'analyse de focus groupes multidisciplinaires de praticiens impliqués dans l'étude clinique ou accompagnant les familles sur le long terme ;

- L'appui d'une équipe externe chargée de communication en promotion de la santé.

L'objectif principal du référentiel est de **soutenir les professionnels** de santé dans le diagnostic précoce et l'accompagnement des familles concernées. Le référentiel a fait l'objet d'une diffusion élargie dès la fin 2017 (et notamment lors du colloque du 24 octobre 2017, « *Optimiser l'accompagnement de l'enfant exposé aux violences intrafamiliales ou victime de maltraitance sexuelle* »).

Il a été actualisé et réédité sous une nouvelle forme en 2025, et il continue à être diffusé aujourd'hui, notamment par le biais de modules de sensibilisation dans les maternités et services de pédiatrie belges francophones, budgétés en 2018 à hauteur de 5.500 € - et rebudgétés en 2020 à hauteur de 5.000 € (marché prolongé aussi en 2025 pour une dernière période). Anne-Marie Offermans, Sociologue, Formatrice en milieu hospitalier et en première ligne de soins, Maître d'enseignement au Département de Médecine Générale de l'ULB, a été chargée par le Fonds de mener ce projet à bien – jusqu'en décembre 2026.

La sensibilisation vise la détection précoce des violences au sein du couple et la prise de conscience par le personnel hospitalier de son rôle incontournable dans le cadre de cette problématique à dimension éthique et sociale (rôle en matière de prise en charge multidisciplinaire et d'orientation des familles concernées).

Les objectifs spécifiques des modules sont les suivants.

- Mettre en évidence l'importance de la problématique au départ de données épidémiologiques (victime/auteur/enfant/parent) ;
- Dégager des points de repères utiles à l'accompagnement des familles concernées ;
- Déconstruire plusieurs idées reçues quant à la problématique ;
- Décrire les signes cliniques utiles à l'identification des situations à risque ou de violences qui ne se disent pas ;
- Construire une prise en charge appropriée dans une optique multidisciplinaire ;
- Augmenter l'aptitude des participants à détecter précocement, à gérer les situations de violences familiales et leur complexité dans une perspective interprofessionnelle ;
- Être mieux équipé face aux personnes concernées : outils de diagnostic, de gestion des risques, référentiel du réseau d'aide spécialisée... ;
- Sensibiliser à la dimension éthique et sociétale ;
- Mettre en place une culture commune d'amélioration des pratiques de soins en la matière.

Depuis 2019, une douzaine de modules ont été organisés ; ils ont concerné 255 professionnels des sites d'EpiCURA (Mons-Borinage/Ath), du CHU de Charleroi mais aussi du Grand Hôpital de Charleroi, des hôpitaux Iris Sud, du CHR de La Citadelle, du CHR de Huy, du CHR d'Auvellais, du CHU Saint-Pierre, du CHR de Verviers, du site Vivalia-Libramont. D'autres modules auront lieu par ailleurs dans d'autres hôpitaux. La diffusion de ces modules, très demandés avant la crise sanitaire, a été nettement ralentie pendant quelques années. Elle reprend progressivement.

Le référentiel a aussi été largement présenté et diffusé en vue d'outiller les professionnels de première ligne dans le cadre de formations proposées par les provinces, la Région de Bruxelles-Capitale et les réseaux Brumenta (<https://brumenta.be/>) et Bru-Stars (<https://www.bru-stars.be/>), ainsi que dans le cadre du certificat sur les dynamiques des violences interpersonnelles organisé par le Département de Médecine Générale de l'ULB (<https://dmgulb.be/formation-specifique/les-violences-interpersonnelles/>).

Enfin, Anne-Marie Offermans est intervenue, et le référentiel a été utilisé, dans le cadre de la campagne de l'ONE « Les impacts des violences conjugales : parlons-en ! ». Toutes les informations et les outils sont encore disponibles ici : <https://www.one.be/public/violences-conjugales/>.

LES ÉVÉNEMENTS EN 2025

En 2025, le Fonds Houtman a organisé deux événements :

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX HERMAN HOUTMAN 2025 : QUAND LES ENFANTS ET LES JEUNES PRENNENT LA PAROLE (LE 23 AVRIL 2025)



© Fonds Houtman (ONE).

À l'occasion de son trente-cinquième anniversaire, le Fonds Houtman a consacré l'édition 2025 des Prix Herman Houtman à la parole des enfants et des jeunes. Le 23 avril 2025, plus de 300 personnes, dont environ 150 enfants et jeunes, se sont réunies au Théâtre Le Manège à Mons pour découvrir les courts-métrages réalisés collectivement, à l'aide de smartphones.

UNE ÉDITION PARTICIPATIVE CENTRÉE SUR L'EXPRESSION DES JEUNES

Depuis 1993, le Prix Herman Houtman récompense des initiatives en faveur de l'enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'appel à projets de cette édition anniversaire se voulait résolument participatif. Il invitait des groupes issus de maisons de jeunes, d'AMO, d'organisations de jeunesse, de lieux d'accueil, de structures culturelles et d'autres associations à réaliser un court-métrage autour du thème : « Ce que nous voulons dire au monde, avec nos smartphones ». Au total, 27 films ont été transmis au Fonds Houtman. 10 courts-métrages ont été sélectionnés par le Jury et projetés lors de la cérémonie.

UNE CÉRÉMONIE FORTE EN ÉMOTIONS

La cérémonie officielle d'avril 2025 a réuni les jeunes réalisatrices et réalisateurs, leurs familles, les équipes accompagnantes, le Jury ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Les membres du Jury ont salué la qualité des réalisations et la diversité des thématiques abordées. Le Délégué général aux droits de l'enfant, Solaïman Laqdim, est également intervenu lors de cette après-midi.



© Fonds Houtman (ONE).

DES COURTS-MÉTRAGES ANCRÉS DANS LES RÉALITÉS VÉCUES PAR LES JEUNES

Les films récompensés abordent des thématiques profondément liées aux réalités vécues par les enfants et les jeunes : (cyber)harcèlement, violences intrafamiliales, anxiété, santé mentale, place des écrans ou encore interculturelité. « Le Nouveau », réalisé par exemple par des enfants du Foyer culturel de Manage, traite du harcèlement, de la tolérance et de l'amitié. « Derrière nos écrans », porté par l'ASBL La Page à Verviers, interroge l'impact des smartphones dans les relations familiales. Le documentaire « Visages du monde », réalisé avec des jeunes vivant dans un centre d'accueil de la Croix-Rouge à Arlon, propose une réflexion sensible sur l'interculturalité et le vivre-ensemble. Tous les films récompensés peuvent être visionnés sur le site web du Fonds Houtman.



LE SMARTPHONE COMME OUTIL DE CRÉATION ET DE PARTICIPATION

À travers cette édition 2025, le Fonds Houtman a souhaité valoriser la participation des enfants et des jeunes en leur offrant un espace de création et d'expression collective. Souvent associé aux usages problématiques du numérique, le smartphone est ici devenu un outil de réalisation et de citoyenneté. Les enfants et les jeunes se sont investis dans toutes les étapes du projet, accompagnés par des actrices et acteurs de terrain soutenant leur créativité et leur engagement.

COLLOQUE « RÉSILIENCE ET SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES : UN ENJEU COLLECTIF » (LE 14 NOVEMBRE 2025)



Le 14 novembre 2025, à la Bourse de Namur, le colloque « Résilience et santé mentale des enfants et des jeunes : un enjeu collectif », aboutissement des 8 projets « Résilience », a rassemblé 280 personnes autour d'un programme particulièrement fourni : une conférence en séance plénière de Christophe Leys et Pierre Fossion (ULB), intitulée « La résilience comme un ensemble de processus permettant de surmonter l'adversité » ; deux séries d'ateliers variés organisés par les équipes soutenues ; et une conférence gesticulée par le Forum-Bruxelles contre les inégalités, « Prends le micro mais coupe le son. Quand les politiques jeunesse font la sourde oreille ».

DONNER UNE PLACE RÉELLE À LA PAROLE DES JEUNES

En mettant à l'honneur des courts-métrages réalisés par des enfants et des jeunes, le Fonds Houtman a rappelé l'importance de reconnaître leur capacité à analyser le monde qui les entoure. La cérémonie du 23 avril 2025 restera comme un moment où les jeunes ont pu partager leurs réalités, leurs inquiétudes, mais aussi leurs espoirs et leurs propositions pour construire une société plus attentive, inclusive et solidaire.

Cette édition 2025 a également reposé sur une collaboration étroite avec les équipes de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, qui ont contribué à la communication et à la valorisation de l'événement à travers notamment un communiqué de presse, la présentation de la cérémonie, des capsules vidéo et un aftermovie.

Une nouvelle édition de ce Prix est prévue pour 2027 !

Pour davantage d'informations sur les Prix 2025 et pour visionner les films : <https://www.fonds-houtman.be/prix/prix-2025/>

Pour le nouvel appel : <https://www.fonds-houtman.be/prix/herman-houtman-2027-appel-a-candidatures/>



© Fonds Houtman (ONE), le 14 novembre 2025.

Détails de cette journée sur : <https://www.fonds-houtman.be/ressources/enfants-jeunes-et-resilience-outils/>.

LES CAHIERS DU FONDS HOUTMAN EN 2025

Deux Cahiers du Fonds Houtman ont été publiés en 2025 : le n°36 en février 2025, sur le thème du soutien à la parentalité, et le n°37 en novembre 2025, consacré au deuxième volet des projets « Résilience » (4 projets sur 8), qui paraît pour le colloque du 14 novembre. A consulter sur : <https://www.fonds-houtman.be/les-cahiers-du-fonds/>.



LES AIDES PONCTUELLES ACCORDÉES EN 2025

OPÉRATION DU FONDS HOUTMAN « FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES »

Depuis plus de 15 ans maintenant, le Fonds Houtman propose, à l'occasion des **fêtes de fin d'année**, un appel à candidatures pour les centres et associations en Fédération Wallonie-Bruxelles hébergeant des enfants et des familles en grande difficulté. En 2023, l'opération avait évolué avec un nouveau partenariat avec **Clowns Sans Frontières**, pour renforcer le soutien aux activités culturelles, artistiques et ludiques. En 2024, l'ASBL **ReMuA** (Réseau de Musiciens-intervenants en Ateliers) a rejoint aussi l'aventure.

En 2025, cette opération a permis à près de 2.035 enfants et à leur famille résidant en maison d'accueil, dans des centres pour demandeurs d'asile, ou des enfants généralement confrontés à des situations de grande précarité, de participer à des activités culturelles, artistiques ou ludiques lors des fêtes de fin d'année. Le Fonds a poursuivi cette année sa collaboration avec l'ASBL Clowns Sans Frontières pour une dizaine de spectacles réalisés au sein des centres d'accueil, ainsi qu'avec l'ASBL ReMuA. La collaboration avec ReMuA a permis notamment aux enfants et familles des centres Fedasil de Molenbeek, de Bordet et de Woluwe-Saint-Pierre d'assister à un spectacle musical interprété par les jeunes musiciens du ReMuA Young Orchestra, en collaboration avec le Zenne Quartet. Ce spectacle a été accueilli par la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek.

AUTRES AIDES PONCTUELLES

Dans les autres aides ponctuelles accordées en 2025, citons aussi :

- La **FILE, Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance**; le Fonds a soutenu la FILE dans le cadre de son colloque de septembre 2025, intitulé « Les neurosciences et le développement de l'enfant : et si on tentait l'itinérance ludique ? » (500 € ont été octroyés pour l'inscription gratuite d'étudiants, de jeunes diplômés des secteurs concernés et/ou l'inscription de personnes et/ou d'organismes précarisés) ;
- Le **Centre Vidéo de Bruxelles (CVB)**, pour la réalisation du film « *L'amour sous un caillou* » (1.250 € ont été octroyés); lien : <https://www.fonds-houtman.be/soutien-au-film-outil-lamour-sous-un-caillou-du-centre-video-de-bruxelles/> ;
- L'ASBL **ADIM (Association pour la Diffusion de l'Information Médico-Sociale et Socio-Culturelle)**, pour le projet et le site « *HandicapKids* » (<https://www.handicapkids.be/>; 1.350 € ont été octroyés) ;
- L'ASBL **Chanter pour vivre ensemble**, pour le projet « *Singing Molenbeek* » (1.350 € ont également été octroyés).

Depuis quelques années déjà, les règles relatives aux aides ponctuelles ont été affinées et précisées. Le nouveau texte est disponible ici, sous le titre « Hors appel à projets » : <https://www.fonds-houtman.be/etre-soutenu-par-le-fonds/>.



© ReMuA.

POUR CONTACTER LE FONDS HOUTMAN :



Adresse :

Chaussée de Charleroi 123
1060 Bruxelles

Téléphone : 02 543 11 71

Courriel général : info@fondshoutman.be

Site Internet : www.fonds-houtman.be

Page Facebook  : www.facebook.com/fondshoutman

Chaîne YouTube  : www.youtube.com/channel/UCSIFI9c9vxe4USS20F9ZMKA

ET POUR NOUS JOINDRE INDIVIDUELLEMENT :

Docteur Marie-Christine Mauroy, Administratrice Générale : 02 543 11 73 ou mcmauroy@fondshoutman.be

Christelle Bornauw, Chargée de Communication et de Projets : 02 543 11 76 ou cbornauw@fondshoutman.be

Emmanuelle Vermynen, Chargée de Communication et de Projets : 02 543 11 72 ou evermylen@fondshoutman.be

Soledad Quille, Assistante de direction : 02 543 11 71 ou squille@fondshoutman.be

